



AMNESTY INTERNATIONAL COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SOUS EMBARGO STRICT jusqu'au mercredi 25 février 2015 (00 h 01 TU)

Réponse « scandaleuse et inopérante » de la communauté internationale aux atrocités commises par des États et des groupes armés

- Amnesty International publie son rapport annuel, accompagné de prévisions sur l'évolution de la situation des droits humains en 2015.
- L'organisation met en lumière les terribles violences commises par des États et des groupes armés dans le monde entier.
- Elle déclare que les gouvernements doivent « cesser d'affirmer que la protection des civils n'est pas de leur ressort ».
- Ses prévisions concernant l'Afrique sont les suivantes : détérioration de la situation en matière de sécurité, poursuite des violations de la liberté d'expression et réactions négatives à l'égard de la Cour pénale internationale.
- Elle demande que soient prises des mesures à l'échelle internationale dans les situations d'atrocités massives, et engage notamment les cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies à renoncer à leur droit de veto.

Les dirigeants mondiaux doivent agir de toute urgence pour faire face à l'évolution de la nature des conflits et pour protéger les civils des violences atroces perpétrées par des États et des groupes armés, a demandé Amnesty International à l'occasion du lancement de son bilan annuel de la situation des droits humains dans le monde.

« 2014 s'est révélée catastrophique pour des millions de personnes en proie aux violences. La réponse de la communauté internationale aux conflits et aux violations commises par des États et des groupes armés est scandaleuse et inopérante. Face à l'intensification des attaques barbares et de la répression subies par les populations, la communauté internationale s'est montrée absente, a déclaré Salil Shetty, secrétaire général d'Amnesty International.

« Les Nations unies ont été fondées il y a de cela 70 ans pour que les atrocités de la Seconde Guerre mondiale ne se reproduisent plus jamais. Pourtant, nous sommes aujourd'hui témoins de violences massives et d'une crise sans précédent des réfugiés, dans le sillage de ces violences. Aucun effort n'a singulièrement été déployé pour trouver des solutions effectives aux besoins actuels les plus urgents. »

Un cocktail détonant de conflits, de répression et d'impunité en Afrique occidentale et centrale

Le rapport annuel d'Amnesty International donne une vision complète de la situation des droits humains dans 160 pays en 2014, dont 23 pays d'Afrique occidentale et centrale où les droits humains sont bafoués par des personnes ou des groupes qui continuent d'échapper à la justice. Les conflits et l'instabilité ne font que s'accroître dans la région et des dizaines de milliers de personnes en souffrent.

« Un cocktail détonant de conflits, de répression et d'impunité accentue progressivement l'instabilité dans une grande partie de l'Afrique occidentale et centrale. Qu'elles soient perpétrées par Boko Haram, les forces de sécurité nigérianes, des milices anti-balaka ou la Seleka, les atteintes aux droits humains et les violences ne doivent pas demeurer impunies afin que la région puisse retrouver la paix et jouir de la sécurité, a déclaré Alioune Tine, directeur régional d'Amnesty International pour l'Afrique occidentale et centrale.

« Les États ne doivent pas empêcher les citoyens de s'exprimer ni les journalistes de faire leur travail. Le cas des manifestants pacifiques abattus au Burkina Faso ou celui des journalistes emprisonnés en Gambie n'illustrent que trop clairement ce qui se produit lorsque la liberté d'expression n'est pas protégée. »



Partout en Afrique, les perspectives en matière de droits humains n'incitent guère à l'optimisme en ce qui concerne 2015. Si les lois, les politiques et les approches ne changent pas, les crises et les conflits, les restrictions de la liberté d'expression et l'absence de justice et d'obligation de rendre des comptes sont susceptibles de perdurer.

- **Les crises et les conflits.** Dans de nombreux pays africains, on a observé une détérioration marquée de la situation en matière de sécurité en 2014. Cependant, la plupart des causes sous-jacentes des violences ne sont pas traitées. Les politiques répressives, la pauvreté, les inégalités, la marginalisation et l'exclusion constituent un terreau fertile qui permettra aux conflits et à l'instabilité de se poursuivre en 2015. La montée en puissance de groupes armés radicaux et la prolifération constante des armes légères représentent un danger particulier dans la région.
- **La liberté d'expression, de réunion et d'association.** Des éléments solides et inquiétants portent à croire que la liberté d'expression continuera d'être mise à mal sur l'ensemble du continent en 2015. Tout d'abord, des élections sont prévues dans 19 pays, dont la plupart exercent une répression de longue date. Les partis en place pourraient donc tenter de conserver le pouvoir en limitant fortement la liberté d'expression, de réunion et d'association. Ensuite, les solutions apportées par de nombreux États aux problèmes de sécurité qu'ils rencontrent sont associées à des restrictions draconiennes de la liberté d'expression, de réunion et d'association. Il existe un véritable risque que beaucoup de pays du continent aient recours à des lois antiterroristes strictes, dont certaines pourraient menacer des droits humains fondamentaux.
- **La justice et l'obligation de rendre des comptes.** En 2014, plusieurs États de l'Union africaine (UA) se sont mobilisés afin de contester l'autorité de la Cour pénale internationale (CPI) en réclamant l'immunité pour les chefs d'État et les fonctionnaires en exercice accusés d'infractions au regard du droit international. Ce rejet de la CPI par l'UA est susceptible de se poursuivre en 2015. Or, une condition fondamentale à la paix, la sécurité et la justice est que les États africains cessent leur attaque concertée contre la CPI. Ils doivent au contraire se montrer fermes pour dénoncer l'impunité, au niveau national et international.

Les groupes armés

Amnesty International s'inquiète tout particulièrement de la montée en puissance de groupes armés non étatiques, dont celui qui se donne le nom d'État islamique (EI), Boko Haram et Al Qaïda au Maghreb islamique (AQMI).

Des groupes armés ont commis des atrocités dans au moins 35 pays en 2014, soit plus de 20 % de ceux sur lesquels Amnesty International a travaillé.

« Parallèlement à l'extension des zones d'influence de groupes tels que Boko Haram, EI et Al Shabab au-delà des frontières nationales, un nombre croissant de civils vont être contraints de vivre sous leur contrôle quasi étatique, en butte à des attaques, des persécutions et des discriminations, a déclaré Anna Neistat, directrice générale du programme de recherche d'Amnesty International.

« Les gouvernements doivent cesser d'affirmer que la protection des civils n'est pas de leur ressort et contribuer à soulager les souffrances de millions de personnes. Il est indispensable que les instances dirigeantes reviennent entièrement leur approche face aux crises à travers le monde. »

Le droit de veto au Conseil de sécurité des Nations unies

Pour des raisons de défense d'intérêts particuliers ou d'opportunisme politique, le Conseil de sécurité des Nations unies s'est montré incapable de résoudre les crises et les conflits qui ont déchiré Gaza, l'Irak, Israël, la Syrie et l'Ukraine, même dans les situations où des États ou des groupes armés se rendent coupables de crimes atroces à l'encontre de civils.



Amnesty International engage aujourd'hui les cinq membres permanents du Conseil de sécurité à renoncer à faire usage de leur droit de veto en cas de génocide ou d'autres atrocités de masse.

« Cette initiative pourrait changer entièrement la donne et donner un nouveau souffle aux instruments dont dispose la communauté internationale pour protéger les civils en grand danger. En renonçant à leur droit de veto, les cinq membres permanents du Conseil de sécurité élargiraient la marge de manœuvre des Nations unies et feraient clairement savoir aux responsables d'atrocités massives que le monde ne restera pas les bras croisés », a déclaré Salil Shetty.

Le commerce des armes

Le déferlement d'armes dans des pays où elles sont utilisées par des États et des groupes armés pour commettre de graves atteintes a coûté la vie de plusieurs dizaines de milliers de civils en 2014.

Amnesty International exhorte tous les États – dont le Canada, la Chine, les États-Unis, l'Inde, Israël et la Russie – à ratifier le Traité sur le commerce des armes ou à adhérer à ce texte, entré en vigueur en 2014 après des dizaines d'années de mobilisation d'Amnesty International et d'autres organisations en faveur de son adoption.

« En 2014, d'importantes livraisons d'armes ont été effectuées vers l'Irak, Israël, la Russie, le Soudan du Sud et la Syrie, alors qu'il était fort probable que ces armes seraient utilisées contre des populations civiles en situation de conflit. Quand le groupe armé EI a pris le contrôle de vastes pans du territoire irakien, il y a trouvé de grandes quantités d'armes et n'a eu qu'à se servir. Le transfert irresponsable d'armements à destination d'auteurs d'atteintes aux droits humains doit maintenant cesser », a déclaré Anna Neistat.

Des mesures draconiennes

Amnesty International demande aux gouvernements de veiller à ce que les mesures qu'ils prennent face aux menaces pour la sécurité ne compromettent pas les droits fondamentaux, ni n'exacerbent les violences.

Le rapport annuel révèle que nombre d'entre eux ont réagi aux menaces pesant sur la sécurité en adoptant des législations, dont certaines comportent des dispositions contraires aux obligations des États en matière de droits humains. En voici quelques exemples:

- Le Kenya a promulgué une loi portant modification de la législation en matière de sécurité, dont certaines dispositions sont susceptibles de se traduire par des restrictions excessives de la liberté d'expression et de mouvement.
- Au Nigeria, les populations locales, terrorisées depuis des années par Boko Haram, sont de plus en plus exposées aux violations perpétrées par les forces de sécurité du régime, qui ont souvent répondu par des exécutions extrajudiciaires, des arrestations massives et arbitraires et des actes de torture.
- Au Soudan du Sud, le Service national de la sûreté (NSS) a saisi des publications, fermé des journaux et harcelé, intimidé et arrêté illégalement des journalistes, autant de mesures de répression qui ont restreint la liberté d'expression et entravé le débat public sur les moyens de mettre fin au conflit armé dans le pays. Une loi sur la sécurité nationale a été adoptée par le Parlement et était en instance d'approbation présidentielle. Ce texte conférerait de vastes pouvoirs au NSS, notamment celui d'arrêter et de détenir des suspects en l'absence de dispositions appropriées prévoyant une supervision indépendante, et de garanties contre une utilisation abusive.
- En Mauritanie, la répression de la dissidence a conduit à l'arrestation et à l'emprisonnement de trois militants anti-esclavagistes, y compris un ancien candidat à l'élection présidentielle.
- Le Parlement camerounais a voté une loi antiterroriste qui donne des prérogatives aux tribunaux militaires, remet en vigueur la peine de mort pour les infractions liées au terrorisme et prévoit de longues peines d'emprisonnement pour toutes les personnes « défendant le terrorisme ».



« De Baga à Bagdad, de hautes personnalités gouvernementales ont tenté de justifier des violations des droits humains en expliquant qu'elles répondaient à un impératif de “sûreté”, a déclaré Salil Shetty.

« Il est à craindre que des dirigeants ne continuent à réprimer sévèrement les manifestations, à adopter des lois antiterroristes draconiennes et à recourir à des techniques abusives de surveillance de masse en réaction aux menaces pesant sur la sécurité. Nous savons pourtant que les réactions à chaud ne servent à rien et que, bien au contraire, elles créent un environnement répressif, qui fait le lit de l'extrémisme. »

Les réfugiés

Conséquence tragique de l'incapacité de la communauté internationale à faire face au nouveau visage des conflits, la crise des réfugiés est l'une des plus graves que le monde ait jamais connues, alors que des millions de personnes – dont quatre millions en provenance d'un seul pays, la Syrie – continuent de fuir violences et persécutions.

« Il est insupportable de constater que les efforts déployés par les pays riches pour maintenir ces personnes hors de leurs frontières prennent le pas sur ceux visant à les maintenir en vie. La crise mondiale des réfugiés ne peut que s'aggraver si l'on ne réagit pas de toute urgence, a déclaré Salil Shetty.

« Les dirigeants ont toutes les cartes en main pour alléger la souffrance de millions de gens : ils doivent consacrer des ressources financières et politiques à l'aide et à la protection de celles et ceux qui fuient le danger, leur offrir une large assistance humanitaire et réinstaller les plus vulnérables. »

Appel à l'action

« L'avenir s'annonce globalement bien sombre pour les droits humains, mais il existe des solutions. Les dirigeants mondiaux doivent prendre immédiatement des mesures décisives pour éviter une crise internationale imminente et rendre possible un monde plus sûr où les droits et les libertés sont protégés », a déclaré Salil Shetty.